

Renée Wagener  
députée



Luxembourg, le 12 décembre 2002

PL 5031

## MOTION

### La Chambre des député-e-s

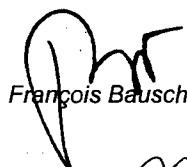
#### considérant

- que l'amélioration de l'efficacité énergétique représente une partie importante des politiques et des mesures nécessaires pour se conformer aux dispositions du protocole de Kyoto;
- que des mesures spécifiques sont nécessaires afin d'endiguer la consommation d'énergie dans le secteur des bâtiments;
- que l'Etat doit jouer un rôle de pionnier dans ce domaine en intégrant dans sa politique de construction le critère de l'efficience énergétique;
- que le Gouvernement est disposé à prendre des mesures dans ce sens notamment par le biais d'audits énergétiques de ses propres bâtiments;

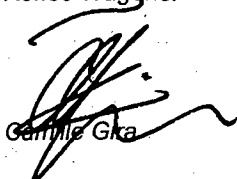
#### invite le Gouvernement

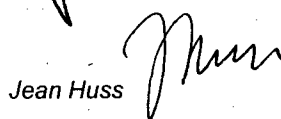
- à présenter à la commission parlementaire des Travaux publics sa position quant à la proposition de directive (2002-C 203 E-12) sur la performance énergétique des bâtiments, transposant la norme européenne EN 832;
- à présenter à la Chambre un projet de loi portant réforme de la "Wärmeschutzverordnung" de 1995 afin de l'adapter aux potentiels actuellement exploitables;
- à mettre en place un groupe de travail rassemblant acteurs publics et privés afin de préparer cette réforme;
- à faire valoir, lors de la construction et de la rénovation de bâtiments publics, les normes décrites dans la législation allemande sur la "Niedrigenergie";
- à respecter lors de la construction et de la rénovation de bâtiments publics au moins les mêmes critères que ceux à satisfaire pour bénéficier des subsides du Ministère de l'Environnement aux ménages privés et aux communes;
- à développer des critères spécifiques pour les différents types de bâtiments (Energiekennzahlen);
- à charger un bureau d'études avec l'élaboration de normes indicatives pour les différents types de bâtiments.

  
Renée Wagener

  
François Bausch

  
Robert Garcia

  
Gamilie Gka

  
Jean Huss